Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Comité de pilotage 2023 des sites Natura 2000 FR7200698 Carrières de Cénac et FR720084 Réseau hydrographique de la Pimpine

Comité de pilotage

18 décembre2022

Latresne (33)

NATURA 2000

l'Europe s'engage en Aquitaine

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Propos introductif.

- Monsieur ASTIER Dominique, Elu régional du territoire Entre-deux-Mers (Président en cours de nomination).

Autorité de gestion

La loi 3DS du 21/02/2022 a confié le pilotage de la gestion des sites Natura 2000 terrestres aux Régions à compter du 1er janvier 2023.

La Région est chargée :

- d'accompagner les animateurs dans la gestion des sites ,
- d'instituer les comités de pilotage (Copil),
- d'adopter les documents d'objectifs (DOCOB),

L'Etat conserve :

- Les modifications de périmètre
- l'instruction des évaluations des incidences Natura2000,
- Le rapportage de la politique Natura 2000 de la France auprès de la Commission européenne.

▶ Référents sur le site Natura 2000 du Réseau hydrographique de la Pimpine / Carrières de Cénac :

Dominique ASTIER
Président du Comité de pilotage du site Natura 2000
Conseiller régional Nouvelle Aquitaine
Conseiller Régional référent sur le territoire Cœur Entre-deux-mers.

Célia GASPERINI
Chargée de mission gestion des sites Natura 2000
Direction de l'Environnement – Région Nouvelle-Aquitaine

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

Président du COPIL &
Structure porteuse de l'animation

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Structures animatrices

Pascal TARTARY
Animateur Natura 2000

Animateurs Natura 2000

- Le marché a été accepté et notifié le 21 décembre 2022 au CEN (structure animatrice) par l'Etat

- Transfert du marché à la Région au 01 janvier 2023, la Présidence du COPIL est transférée à la Région

- Durée du marché : 1 an

- Date de fin de marché : 20 décembre 2023

- Consultation des collectivités par mail du 6/12/2023.

➔ Aucune collectivité ne s'est manifestée pour prendre le portage de l'animation du site Natura 2000 et la Présidence du Copil.

- La Région reste structure porteuse de l'animation et M. Dominique ASTIER reste Président du Copil. Relance d'un marché public par le Région pour l'année 2024

Ordre du jour

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine
2. Evaluation des mesures de gestion
    1. Bilan de l’animation
    2. Atteinte des objectifs
    3. Limites et freins de l’animation
3. Perspectives 2024
4. Discussion

Ordre du jour

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine
2. Evaluation des mesures de gestion
    1. Bilan de l'animation
    2. Atteinte des objectifs
    3. Limites et freins de l'animation
3. Perspectives 2024
4. Discussion

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine

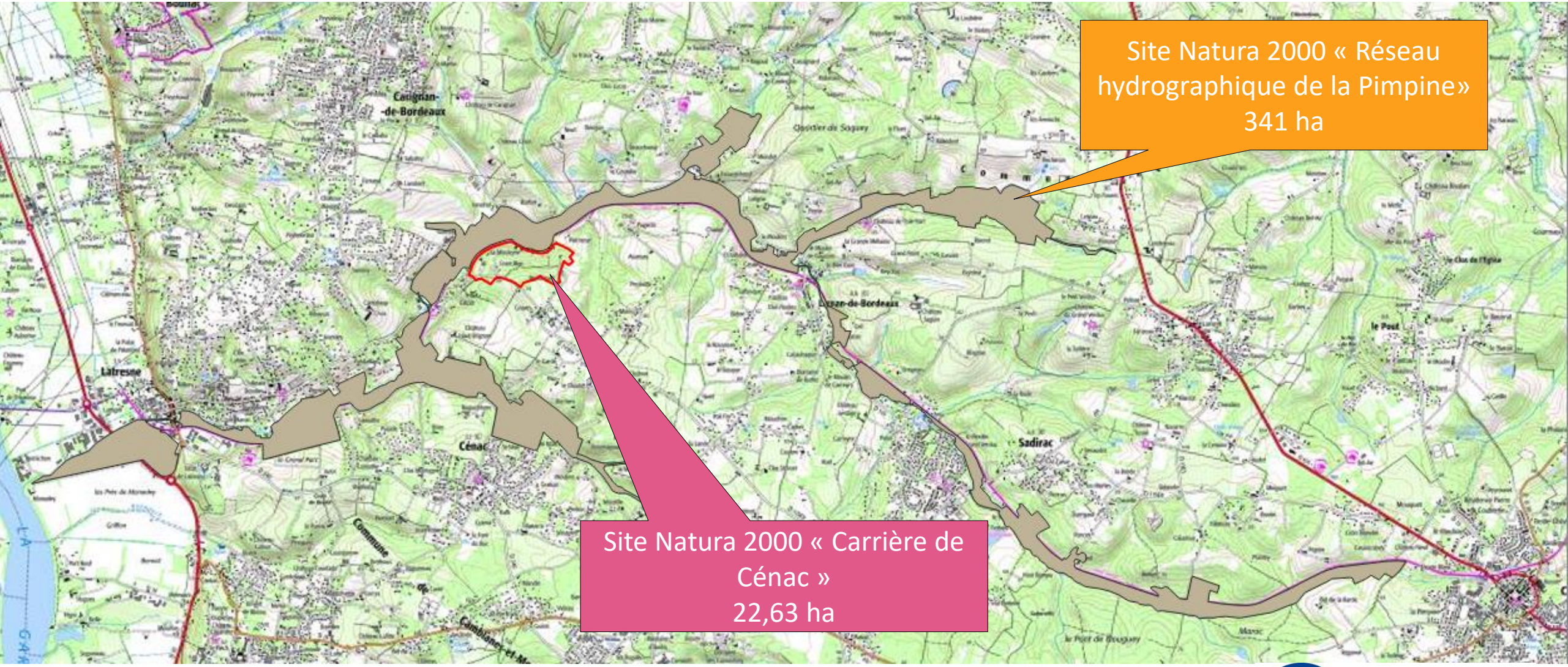

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine

Objectifs du DOCOB du Réseau hydrographique de la Pimpine	Objectifs du DOCOB des Carrières de Cénac
1. Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides. 2. Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire. 3. Favoriser les populations de mammifères semi-aquatiques et leurs habitats. 4. Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats. 5. Sensibiliser les acteurs et la populations aux enjeux du site	1. Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial 2. Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces 3. Valoriser et sensibiliser à la conservation du site et de ses espèces 4. Animer l'application du Document d'Objectifs

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac

1303 – Petit rhinolophe – Rhinolophus hipposideros

Fort

1323 – Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii

Moyen

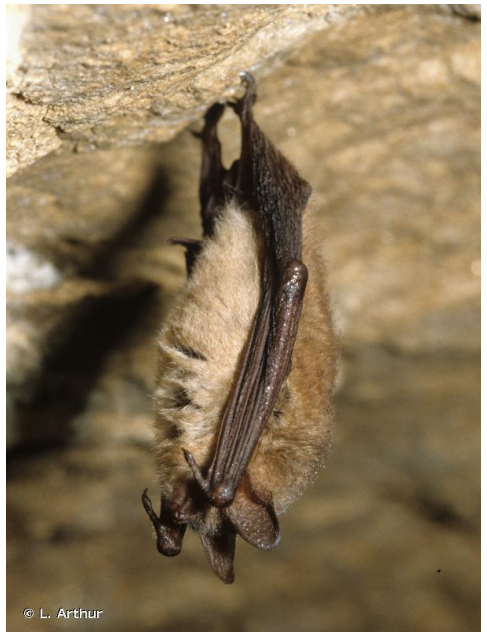

1321 – Murin à oreilles échancrées – Myotis emarginatus

Fort

1308 – Barbastelle d'Europe– Barbastella barbastellus

Moyen

1305 – Rhinolophe euryale – Rhinolophus ferrumequinum

Non évalué

1096 – Grand Rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum

Fort

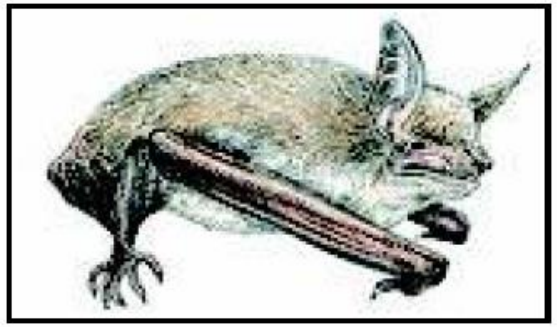

1096 – Grand Murin – Myotis myotis

Fort

1307 – Petit Murin – Myotis blythii

Fort

1308 – Minioptère de Schreibers– Miniopterus schreibersii

Non évalué

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine

91E0* - Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior
Très fort

6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'embouissonnement sur calcaire (Festuco-Brometelia) - **Très fort**

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles
Fort

6510 - Prairies maigres de fauche - **Fort**

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine

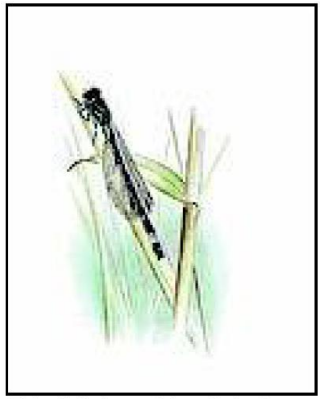

1044 - Agrion de mercure – Coenagrion mercuriale

Moyen

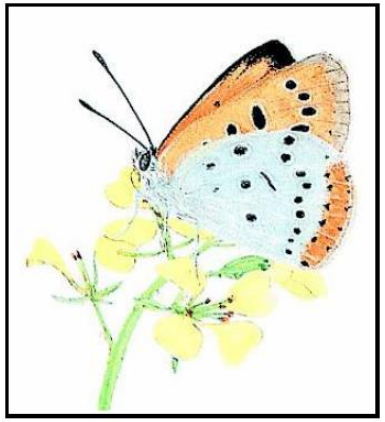

1060 - Cuivré des marais – Lycaena dispar

Fort

1092 - Ecrevisse à pattes blanches Austrapotamobius pallipes

Fort

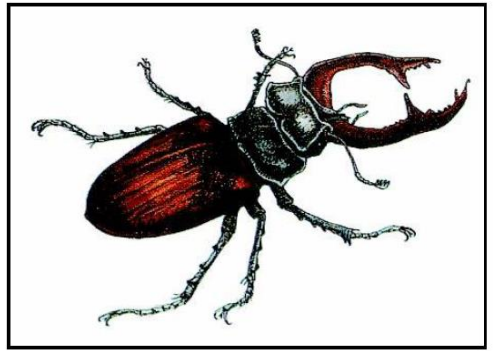

1083 - Lucane Cerf-volant – Lucanus cervus

Moyen

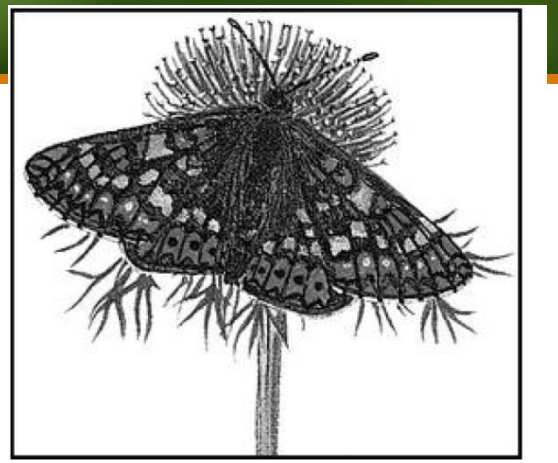

1065 - Damier de la Succise – Euphydryas aurinia

Moyen

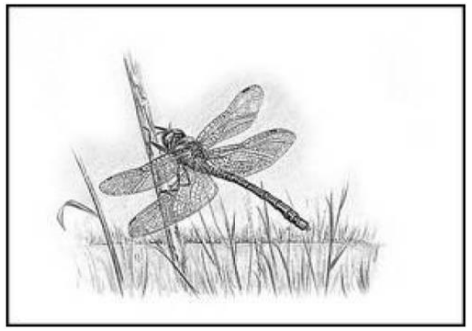

1041 - Cordulie à corps fin – Oxygastra curtisii

Moyen

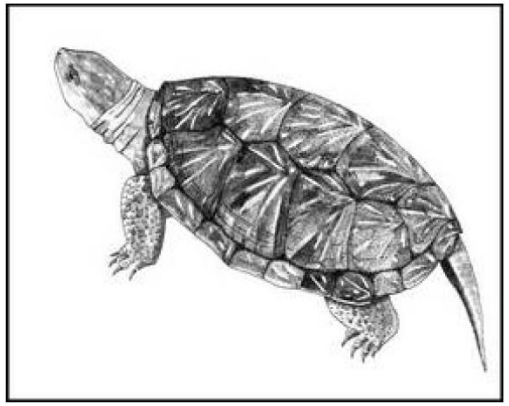

1220 - Cistude d'Europe- Emys orbicularis

Fort

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine

1303 – Petit rhinolophe – Rhinolophus hipposideros

Fort

1323 – Murin de Bechstein – Myotis bechsteinii

Moyen

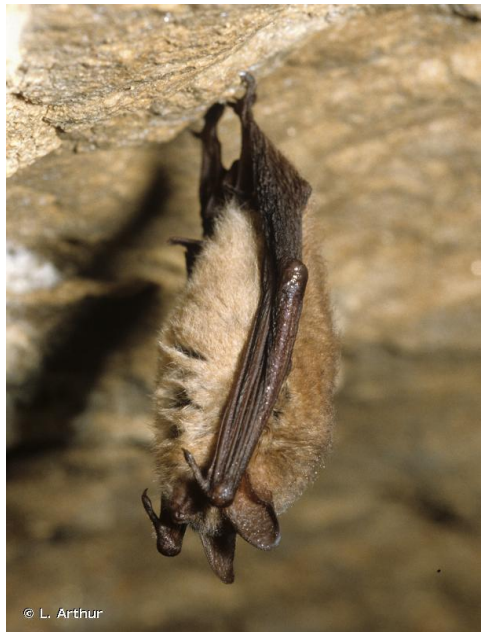

1321 – Murin à oreilles échancrées – Myotis emarginatus

Fort

1308 – Barbastelle d'Europe– Barbastella barbastellus

Moyen

1096 – Grand Rhinolophe – Rhinolophus ferrumequinum

Fort

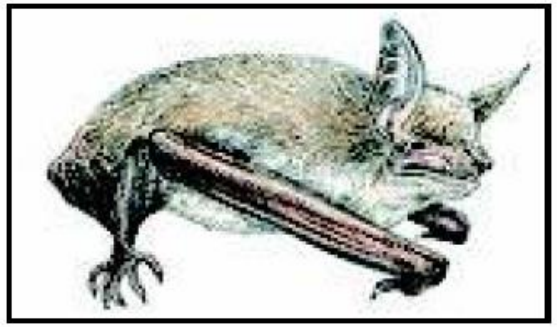

1096 – Grand Murin – Myotis myotis

Fort

1308 – Minioptère de Schreibers– Miniopterus schreibersii

Fort

1. Natura 2000 sur le réseau hydrographique de la Pimpine

1356* - Vison d'Europe
Mustela lutreola
Très fort

1607* - Angélique des estuaires
Angelica heterocarpa
Fort

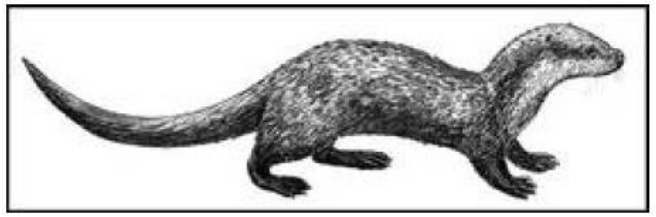

1355 - Loutre d'Europe – Lutra lutra
Moyen

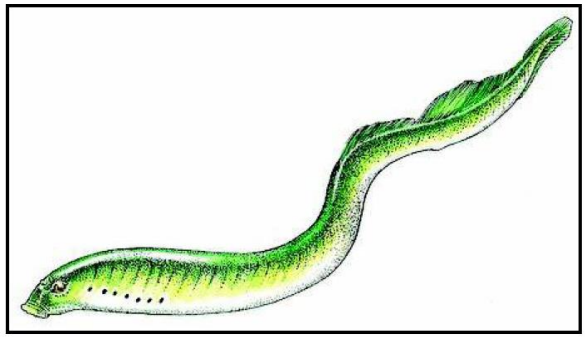

1096 - Lamproie de Planer –
Lampetra planeri
Fort

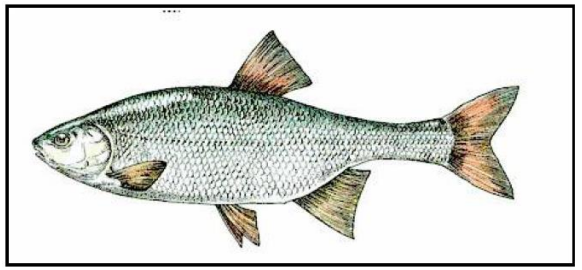

1126 - Toxostome –
Parachondrostoma toxostoma
Fort

Outils contractuels

Contrats non-agricoles

Propriétaires, collectivités, associations…

Contrats agricoles (MAEc)

Exploitants agricoles

Contrepartie financière

Charte Natura 2000

Reconnaissance de bonnes pratiques en place

Propriétaires, collectivités, associations…

Sans contrepartie financière

Ordre du jour

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine
2. Evaluation des mesures de gestion
    1. Bilan de l’animation
    2. Atteinte des objectifs
    3. Limites et freins de l’animation
3. Perspectives 2024
4. Discussion

3. Evaluation des mesures de gestion

Rencontre avec le syndicat

En prévision des travaux sur le cours d'eau (bassin versant) :

- SIETRA : Rencontre autour du plan pluriannuel de gestion de la Pimpine

3. Evaluation des mesures de gestion

Rencontre avec les élu.e.s régionaux

Accueil des élu.e.s régionaux et président.e.s de COPIL :

- Présentation des spécificités des sites (chiroptères, cavités souterraines, lien intersites)
- Problématique spécifique (fréquentation, risques…)
- Actions en cours (contractualisation, partenariat, dynamique du territoire…)

3. Evaluation des mesures de gestion

Actions de communication

5 articles publiés

- Présentation faite en COPIL, compte rendu et bilan 2022 sont en ligne
- Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine reconduit comme animateur Natura 2000 du site
- Démarrage de la PAC 2023-2027 : des décrets apportent d'ultimes et utiles précisions
- Transfert de compétences des sites Natura 2000 terrestres de l'Etat vers les Régions
- Projet agro-environnemental et climatique : un nouveau cadre pour la contractualisation des agricultures pour modifier leurs pratiques d'exploitation

2019/2022 : 12 articles publiés

3. Evaluation des mesures de gestion

75 destinataires

Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine reconduit comme animateur Natura 2000 du site

Lors d'une procédure d'appel d'offre lancée par l'Etat, le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine s'est vu reconduire dans ses missions d'animateur Natura 2000 pour un an (2023).

Pour toutes informations sur le sujet, n'hésitez pas à contacter Pascal TARTARY par mail à l'adresse suivante : p.tartary@cen-na.org ou par téléphone au 07.69.52.13.89.

Projet agro-environnemental et climatique : un nouveau cadre pour la contractualisation des agriculteurs pour modifier leurs pratiques d'exploitation.

Dans le cadre de la nouvelle PAC (Politique Agricole Commune) 2023-2027, la Chambre d'Agriculture de la Gironde anime un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) portant sur l'enjeu biodiversité. Le périmètre de ce PAEC correspond à un zonage élargi regroupant les parcelles agricoles déclarées à la PAC à proximité de 5 sites NATURA 2000 : les vallées de la Saye et du Meudon, les carrières souterraines de Villegouge, la Vallée de l'Euille, les carrières de Cénac et le réseau hydrographique de la Pimpine.

Lire la suite

Présentation faite au Comité de pilotage, compte rendu et bilan sont en ligne

5 articles publiés

- Présentation faite en COPIL, compte rendu et bilan 2022 sont en ligne
- Le Conservatoire d'espaces naturels de Nouvelle-Aquitaine reconduit comme animateur Natura 2000 du site
- Démarrage de la PAC 2023-2027 : des décrets apportent d'ultimes et utiles précisions
- Transfert de compétences des sites Natura 2000 terrestres de l'Etat vers les Régions
- Projet agro-environnemental et climatique : un nouveau cadre pour la contractualisation des agricultures pour modifier leurs pratiques d'exploitation

2019/2022 : 12 articles publiés

3. Evaluation des mesures de gestion

Prise de contact

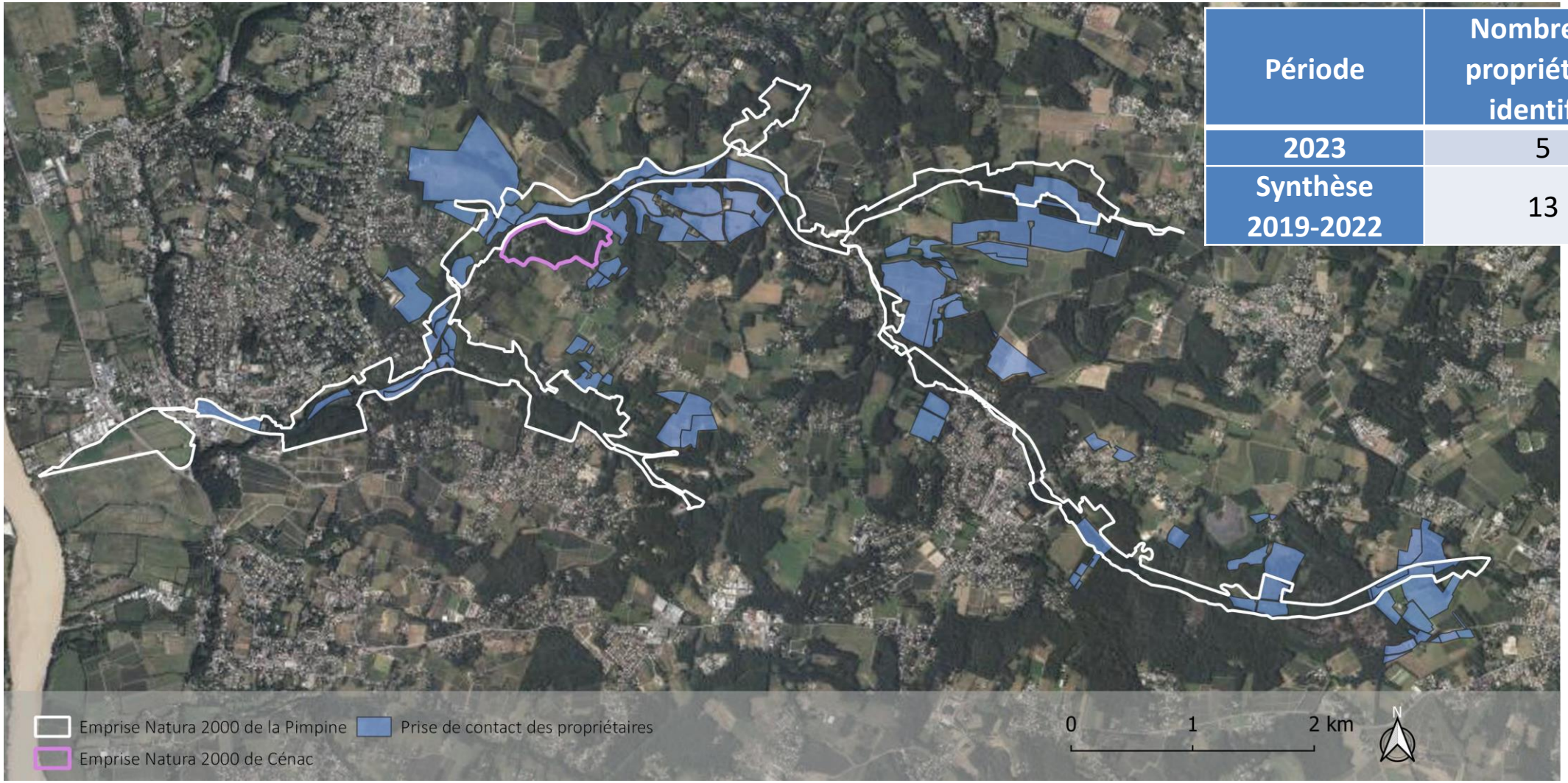

Période	Nombre de propriétaire identifié	Surface identifiée
2023	5	5 ha
Synthèse 2019-2022	13	494 ha

3. Evaluation des mesures de gestion

Contrat Natura 2000

Période	Code et dénomination de l'action	Surface (ha) / linéraire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Subvention prévisionnelle à prévoir	Etat d'avancement au 30/11/2022
Synthèse 2019-2023	GE1.1 - Entretien des prairies (hors SAU) par la fauche	13,63 ha		33 052,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.2 - Entretien des mégaphorbiaies	11,10 ha		26 917,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.3 - Entretien des prairies (hors SAU) par le pâturage extensif	13,63 ha		33 052,75 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE1.6 - Entretien de la ripisylve et enlèvement des embâcles	1 874 ml 3,91 ha	n.c.	1 030,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.4 - Entretien des milieux semis ouverts (hors SAU) par gyrobroyage	2,53 ha	n.c.	3 795,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.7 - Dispositif favorisant le développement de bois sénescents	2,39 ha		4 780,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	GE2.8 - Entretien des haies existantes	600 ml	n.c.	7 800,00 €-	En attente du positionnement des propriétaires
	RE1.3 - Restauration de la ripisylve et de la végétation de berges	1 874 ml 3,91 ha	n.c.	14 992,00 €	En attente du positionnement des propriétaires
	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique	563 ml	n.c.	A chiffrer sur devis.	En attente du positionnement des propriétaires
	TU1.1 - Aménagement des ouvrages de franchissement	1 accès	20%	8 000,00 €	Un contrat Natura 2000 finalisé

3. Evaluation des mesures de gestion

MAEC

Mesures ciblées	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Unité engagée	% de la surface totale du PAEC
Retard de fauche	2	1	50%	16,71 ha	
Entretien de fossé	1	1	100%	1 250 ml	n.c.
Entretien de mare	1	1	100%	5 mares	n.c.
Maintien de l'ouverture des milieux par pâturage	2	1	50%	4,62 ha	

2020/2022 : 4 diagnostics

2023 : 6 diagnostics

Période	Identification	Code et dénomination de l'action	Commune	Habitats ou espèces visées	Surface (ha) / linéaire (ml) ou unitaire	% du prévisionnel de réalisation fixé par le DOCOB	Etat d'avancement au 31/12/2023
2023	AGRSAD1	Entreprendre un retard de fauche	Sadirac		16,71 ha	22%	Engagé
		Restauration et entretien de fossé	Sadirac		1 250 ml	n.r.	Engagé
		Restauration et entretien de mare	Sadirac		5 mares	n.r.	Engagé
	AGRSGL	Ajuster la pression de pâturage	Saint Genès de Lombard		4,62 ha	6%	Engagé

Avec : AGR = Agriculteur SAD = Sadirac SGL = Saint-Genès-de-Lombard ml = mètre linéaire n.r. = non renseigné

3. Evaluation des mesures de gestion

Charte Natura 2000

Période	Public ciblé	Nombre de contacts démarchés	Concrétisation	% de concrétisation	Surface engagée
2023	**Propriétaire**	**7**	**1**	**14%**	**-**
	Acteur socio-économique	**7**	**1**	**14%**	**-**
Synthèse 2019/2022	Propriétaire	8	1	12%	16 ha
	Acteur socio-économique	9	2	22%	-

Bénéficiaire	Période	Commune	Milieu concerné	Activité concerné	Surface (ha)
ASSXXX1	2017/2022	-	Milieux aquatiques Milieux humides temporaires	-	-
ASSXX2	2020/2025	-	-	Naturaliste	-
COLTER3	2022/2027	-	-	Collectivité territoriale	-
COLTER4	2023/2028	Latresne/Lignan de Bordeaux/Sadirac	Milieux aquatiques Milieux humides temporaires	Collectivité territoriale	18,41 ha

Légende :ASS = Association **COLTER = Collectivité territoriale**

2 chartes sur des engagements milieux
3 chartes sur des engagements activités

3. Evaluation des mesures de gestion

Mesures hors contrat

Période	Programme	Porteur	Type de financement	Objectif de développement durable du DOCOB	Objectif opérationnel
Précédente tranche	Amélioration des connaissances sur les mollusques gastéropodes Vertigo moulinsiana, Vertigo angustor et Anisus vorticulus sur 30 sites Natura 2000 de Nouvelle-Aquitaine	LPO	Appel à projet DREAL sur l'amélioration des connaissances sur les sites Natura 2000	Tous les objectifs	Tous les objectifs
2019-2022	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
2023	Stratégie d'acquisition d'espaces naturels	CEN NA	Feuille de route Néo Terra de la Région	Tous les objectifs	Tous les objectifs
	Amélioration des connaissances sur la stygofaune en Nouvelle-Aquitaine	SEPANSO	Programme spécifique (FEDER, Agence de l'eau, DREAL, Région, Département)	Tous les objectifs	Tous les objectifs

3.

Période	Identifiant	Procédure	Objet	Commune	Surface	% de la surface du site	Avis du service instructeur
2023	**Projet 8**	**Manifestation sportive**	**Tour de France**	**Latresne**	**-**	**-**	**Favorable sous réserve de la mise en œuvre des préconisations**
	Projet 9	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Modification du PLU	Créon	-	-	-
2016-2022	Projet 1	Etude d'impact	Construction d'un lotissement	Cénac	-	-	Favorable
	Projet 2	Schéma	PLU	Cénac	-	-	Favorable
	Projet 3	Cas par cas	Construction d'un lotissement	St Genès de Lombaud	-	-	?
	Projet 4	Loi sur l'eau	Construction d'un lotissement	Le Lignan de Bordeaux	2	Hors site	Demande de précision sur les espèces
	Projet 5	Loi sur l'eau	Ouvrage de franchissement	Carignan de Bordeaux	-	-	Favorable
	Projet 6	Procédure évaluation environnementale des plans et programmes	Révision du PLU	Latresne	-	-	-
	Projet 7	Loi sur l'eau	Construction d'un collège	Fargues-St-Hilaire		Hors site	En cours d'instruction

Légende : n.r. = non renseigné

3. Evaluation des mesures de gestion

Soutien aux programmes de DD du territoire

Présentation du plan pluriannuel de gestion du SIETRA

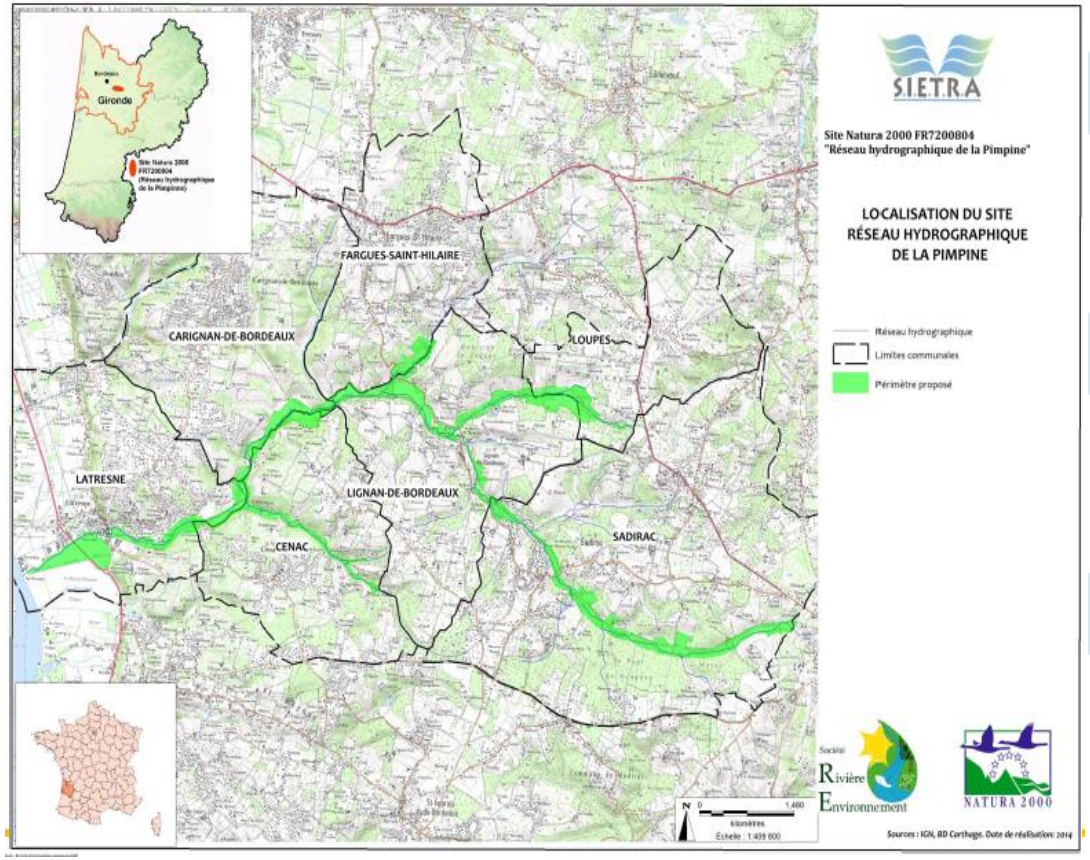

Phase 1

Diagnostic (2020-2021)

Phase 2

Présentation et **hiérarchisation** des enjeux (2021)

Phase 3

Elaboration du programme (2022)

Phase 4

Instruction de la DIG (2022-2023)

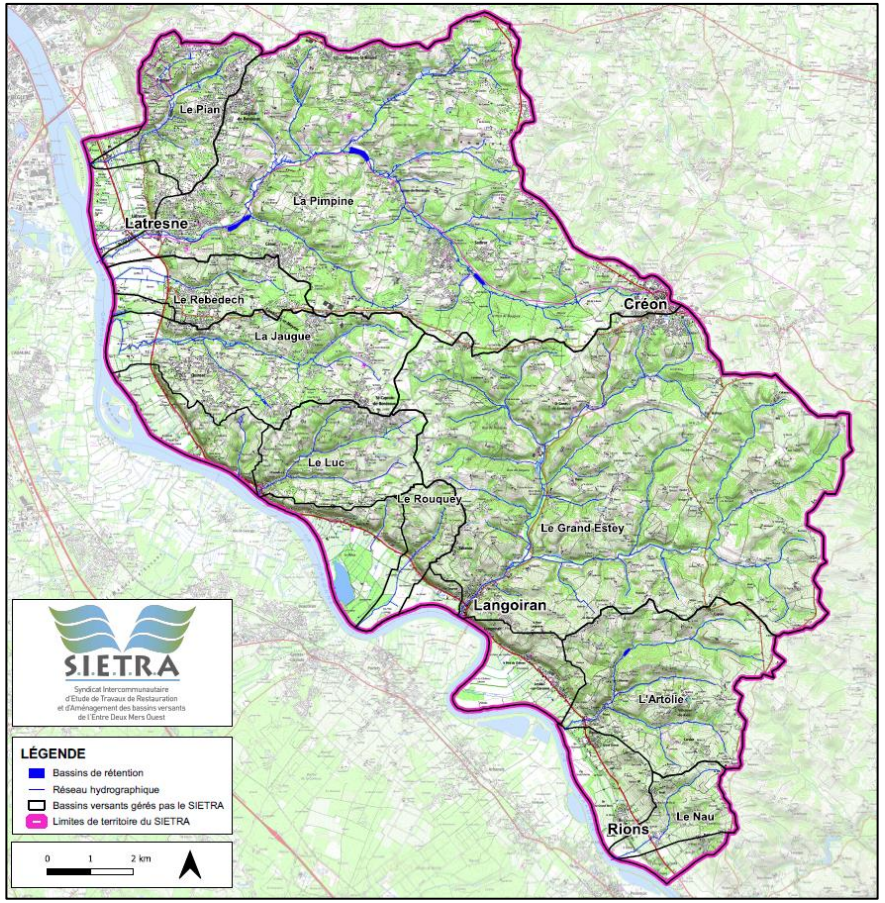

5. Soutien aux programmes de développement durable du territoire

ENJEUX ISSUS DE LA PHASE DIAGNOSTIC

Enjeux	Objectifs opérationnels	Code	Action
Continuité écologique	Garantir la libre circulation des espèces piscicoles et des sédiments	Ce01	Suppressions des petit seuils transversaux isolés
		Ce02	Etude réglementaire visant à déclarer l'état de ruine de l'ouvrage
		Ce03	Etude et travaux de restauration de la continuité écologique (ouvrage routier, moulin ou étang)
		Ce04	Travaux de restauration de la continuité écologique des ouvrages de franchissement (suppression, rechargement aval)
	Intégrer les besoins de continuité dans les enjeux hydrauliques	Ce05	Remplacement d'ouvrage de franchissement
		Ce06	Participation du SIETRA à l'inventaire hydraulique des zones de Palus sur le territoire de la CDC de l'Entre deux mers
		Ce07	Elaboration d'un document de gestion des ouvrages hydrauliques
		Ce08	Mise en œuvre du plan de gestion des ouvrages

5. Soutien aux programmes de développement durable du territoire

Exemples d'actions convergentes PPG et DOCB Natura 2000 Réseau hydrographique de la Pimpine

Actions inscrites dans le plan pluriannuel de gestion du bassin versant de la Pimpine	Convergence possible	Actions inscrites dans le DOCOB Natura 2000 du réseau hydrographique de la Pimpine pouvant répondre aux actions sur le bassin versant
Ce 01 - Suppression de petits seuils transversaux isolés	OUI	RE2.2 - Restauration de la diversité physique des cours d'eau et de leur dynamique TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur
Ce 03 - Etude et travaux de restauration de la continuité écologique (ouvrage routier, moulin ou étang)	OUI	TU1.3 - Aménagement du linéaire et des ouvrages de franchissement routier TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur
Ce 04 - Travaux de restauration de la continuité écologique des ouvrages de franchissement	OUI	TU1.3 - Aménagement du linéaire et des ouvrages de franchissement routier TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur
Ce 05 - Remplacement d'ouvrage de franchissement	OUI	TU1.3 - Aménagement du linéaire et des ouvrages de franchissement routier TU2.2 - Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons dans le lit mineur

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Surface évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
6210 - Pelouses sèches semi-naturelles à faciès d'embouissonnement sur calcaire (*Festuco-Brometelia*)	8,15 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien par pastoralisme s'amenuisent sur le territoire.
6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	2 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur la bassin versant
6510 - Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis*)	30 ha	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu. La dynamique actuelle tend vers la fermeture du milieu. Par ailleurs, les possibilités d'entretien s'amenuisent sur le territoire.
91E0 - Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)	48,4 ha	Très mauvais	↘	↘	Très mauvais	Aucune action entreprise sur ce milieu, mais une perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur la bassin versant

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1041 - Cordulie à corps fin *Oxygastra curtisii*	A préciser	A préciser	↘	↘	A préciser	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur la bassin versant
1044 - Agrion de Mercure *Coenagrion mercuriale*	A préciser	Bon	→	→	Bon	
1060 - Cuivré des marais *Lycaena dispar*	A préciser	Mauvais	→	→	Mauvais	Altération des prairies, mais perspective positive avec le PPG sur la bassin versant
1065 - Damier de la Succise *Euphydryas aurinia*	A préciser	Moyen	→	→	Moyen	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1083 - Lucane cerf-volant *Lucanus cervus*	A préciser	Bon	→	→	Bon	Dynamique nationale positive, mais aucune action n'a été entreprise sur le site
1092 - Ecrevisse à pattes blanches *Austrapotamobius pallipes*	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	La population semble avoir disparu suite à l'expansion des écrevisses éxogènes sur la tête de bassin-versant
1096 - Lamproie de Planer *Lampetra planeri*	A préciser	Mauvais	n.c.	n.c.	Mauvais	Perspective positive dans le cadre de la mise en œuvre du PPG sur la bassin versant
1126 - Toxostome *Chondrostoma toxostoma*	A préciser	A préciser	n.c.	n.c.	A préciser	

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1220 - Cistude d'Europe *Emys orbicularis*	A préciser	Moyen	↘	↘	Mauvais	Perspective positive avec le PPG sur la bassin versant
1303 - Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*	A préciser	Mauvais sur Pim. Moyen sur Cénac.	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1304 - Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Céna.	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1305 - Rhinolophe euryale *Rhinolophus euryale*	A préciser	Indéterminé	Non évalué	Non évalué	Indéterminé	
1307 Petit Murin *Myotis blythii*	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Céna.	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1308 - Barbastelle d'Europe *Barbastella barbastellus*	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac.	→	→	Moyen	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats

3. Evaluation des mesures de gestion

Etat de conservation

Habitats ou espèces d'intérêt communautaire	Population évaluée dans le DOCOB	Etat de conservation sur le site	Tendance sur la tranche 2016-2018	Tendance sur la tranche 2019-2022	Etat de conservation estimé à la fin des deux tranches d'animation	Remarques
1310 - Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*	A préciser	Mauvais sur Pim. Indéterm. sur Cé.	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1321 - Murin à oreille échancrée *Myotis emarginatus*	A préciser	Mauvais sur Pim. Mauvais sur Céna.	→	→	Mauvais	Perspective positive aux regards des évolutions nationales, mais attention à la robustesse des résultats
1323 - Murin de Bechstein *Myotis bechsteinii*	A préciser	Moyen sur Pim. Moyen sur Cénac.	↘	↘	Mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1324 - Grand Murin *Myotis myotis*	A préciser	Moyen sur Pim. Mauvais sur Céna.	↘	↘	Mauvais à très mauvais	Perspective négative aux regards des évolutions nationales
1355 - Loutre d'Europe *Lutra lutra*	A préciser	Moyen	↗	↗	Moyen à bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales
1356* - Vison d'Europe *Mustela lutreola*	A préciser	Mauvais	↘	↘	Très mauvais	Perspective négative aux regards des évaluations nationales
1607* - Angélique des estuaires *Angelica heterocarpa*	A préciser	Bon	→	→	Bon	Perspective positive dans le cadre du PPG de la Pimpine et aux regards des évaluations nationales

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Maintenir et améliorer les fonctionnalités hydrologiques des milieux aquatiques et humides	OO11 - Maintenir et restaurer les zones naturelles d'expansions des crues et l'engorgement des milieux connexes au cours d'eau	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO12 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée du réseau hydrographique	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO13 - Restauration du corridor arboré dans les secteurs dépourvus de ripisylve	20%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO14 - Rétablir la continuité écologique du réseau hydrographique	20%	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenter par le PPG
	OO15 - Améliorer la qualité de l'eau pour concourir à l'objectif de "bon état écologique des milieux aquatiques' conformément aux objectifs de la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE)	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO16 - Maintenir et encourager la gestion raisonnée des plans d'eau	20%	Un diagnostic a été produit, perspectives augmentées dans le cadre du PPG
	OO17 - Restauration des habitats piscicoles et de la capacité d'accueil	0%	Perspectives positives dans le cadre du PPG

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD2 - Conserver et restaurer les habitats d'intérêt communautaire	OO21 - Adapte - les pratiques d'élevage et de fauche aux enjeux écologiques du site	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO22 - Maitriser la progression des ligneux sur les milieux ouverts	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO23 - Lutter contre les espèces exogènes envahissantes	20%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG
	OO24 - Maintenir et favoriser le développement des mégaphorbiaies en linéaire ou en surfacique	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO25 - Restaurer les pelouses sèches en déprise par une gestion adaptée	0%	Aucune action sur le sujet
ODD3 - Favoriser les populations de mammifères semi aquatiques et leurs habitats	OO31 - Réduire les causes de mortalité directe	20%	Un ouvrage a été réhabilité dans ce cadre, augmenter par le PPG
	OO32 - Maintenir et restaurer les habitats des mammifères semi-aquatiques	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective, perspective positive au travers du PPG
	OO33 - Encourager la réalisation d'entretien et de travaux en période non perturbante pour les espèces	50%	Au travers de l'action du Syndicat de rivière, augmenter par le PPG

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur la Pimpine

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD4 - Conserver et favoriser les populations de chiroptères et leurs habitats	OO41 - Conserver et favoriser le maintien d'éléments fixes du paysage (haies, lisières forestières, arbres isolés…) et de boisements mâtures	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO42 - Maintenir les surfaces de prairies pâturées	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
	OO43 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Plusieurs diagnostics produits, dynamique positive, mais contractualisation non effective
ODD5 - Sensibiliser les acteurs et la population aux enjeux du site	OO51 - Informer les usagers et les acteurs locaux sur la démarche Natura 2000	50%	Des marges de progression sont possibles auprès des collectivités et des petits propriétaires
	OO52 - Sensibiliser le grand public à la richesse écologique du site et à l'importance du maintien des activités traditionnelles pour leur conservation	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire
	OO53 - Informer et sensibiliser le grand public sur les espèces invasives et nuisibles	50%	Aucune action engagée sur le sujet, mais dynamique sur le territoire

3. Evaluation des mesures de gestion

Atteinte des objectifs sur Cénac

Objectifs de développement durable	Objectifs opérationnels	Niveau de réalisation de l'objectif	Commentaires
ODD1 - Conserver les espèces d'intérêt communautaire et patrimonial	OO11 - Assurer la tranquillité et la pérennité des colonies de chauves-souris	20%	Démarches entreprises mais propriétaires réticents
ODD2 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO21 - Suivre les colonies de chauves-souris en hiver	100%	Réalisé bénévolement par le GCA
	OO22 - Suivre les conditions hygrothermiques des carrières et des extérieurs	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO23 -Améliorer les connaissances concernant l'utilisation des différentes cavités	100%	L'utilisation est plutôt bien connue grâce aux investigations du GCA, ne revanche, l'utilisation du réseau sur le bassin versant est plus floue
	OO24 - Evaluer la présence hors site du Grand Rhinolophe en période de reproduction	100%	Réalisé lors des précédentes tranches
	OO25 - Evaluer la conservation des espèces	0%	
ODD3 - Assurer le suivi du site afin d'évaluer la conservation des espèces	OO31 – Mettre en place de la sensibilisation ex-situ	25%	Un panneau du Département sur la piste cyclable

3. Evaluation des mesures de gestion

Limites et freins dans l'animation

Organisation de la compétence au sein de la Région

Moins de contact avec l'animateur PAEC

Dynamique de contractualisation néant malgré des diagnostics

Forte implication du Syndicat de bassin versant au travers du Plan pluriannel de gestion du cours d'eau

Mobilisation de quelques exploitants agricoles

Ordre du jour

Propos introductif

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine
2. Evaluation des mesures de gestion
    1. Bilan de l'animation
    2. Atteinte des objectifs
    3. Limites et freins de l'animation
3. Perspectives 2024
4. Discussion

4. Perspectives 2024

- Gestion administrative et financière du site
- Poursuite des démarches de contractualisation (Contrat Natura 2000 / Charte / accompagnement MAEC)
- Appui aux évaluations d’incidence Natura 2000
- Poursuite des suivis écologiques
- Faire vivre les outils de communication
- Suivi de l’instruction de l’extension
- Initier la cartographie des habitats naturels du site des carrières de Cénac

Ordre du jour

Propos introductif

1. Natura 2000 sur les carrières de Cénac et sur le réseau hydrographique de la Pimpine
2. Evaluation des mesures de gestion
    1. Bilan de l'animation
    2. Atteinte des objectifs
    3. Limites et freins de l'animation
3. Perspectives 2024
4. Discussion

Conservatoire d'espaces naturels Nouvelle-Aquitaine

Merci pour votre participation

Pascal TARTARY : p.tartary@cen-na.org / 07.69.52.13.89

Comité de pilotage

18 décembre2022

Latresne (33)

NATURA 2000

l'Europe s'engage en Aquitaine

RÉGION Nouvelle-Aquitaine